

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL DU 22 JANVIER 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-deux janvier à 18 h 00, les membres du conseil municipal de la commune de Fontenay le Marmion se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Maryan SENK, Maire, conformément aux articles L 2121-7 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Présents : ANQUETIL Gérard ; BOGAERT Béatrice ; DUMENIL Gilles ; EVEN Sandrine ; JOIMEL Christine ; LEMAIRE Rodrigue LERICHEUX Elisabeth ; LEVALLOIS Nathalie ; LOUVARD Henri ; MOISSON Stéphanie ; SAVORGNAN Frédéric ; SENK Maryan ; VANDERMEERSCH Bruno ; VENTE Michel.

Absent Excusé : //

Absents : BRIARD Marion ; CHAPITEAU Stéphanie ; GILLARD Thierry ; MEZIERES Sandrine ;

Pouvoirs : BAYRAC Olivier à SENK Maryan

Secrétaire : ANQUETIL Gérard.

DATE DE CONVOCATION : 7 janvier 2019

DATE D’AFFICHAGE : 7 janvier 2019

ENQUETE PUBLIQUE CARRIERES DE LA ROCHE BLAIN–2019-01-01

Monsieur le Maire informe qu'une enquête publique a été engagée, du 12 décembre 2018 au 12 janvier 2019, sur la demande d'autorisation environnementale d'exploiter la carrière de la Roche Blain (renouvellement, extension et approfondissement) sur le territoire des communes de FRESNEY-LE-PUCEUX, FONTENAY-LE-MARMION et LAIZE-CLINCHAMPS,

Le Préfet du Calvados rappelle, dans son courrier du 09 novembre dernier, que ne peuvent être pris en considération que les avis exprimés au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture de l'enquête. Aussi, il est demandé au conseil de formuler son avis sur cette question.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 15 voix pour

Donne un avis favorable à cette extension.

REMISE GRACIEUSE–2019-01-02

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil qu'un agent a reçu à tort le supplément Familial de Traitement en 2017 et 2018.

Monsieur le Maire demande aux élus l'autorisation de réduire la dette de cet agent de la somme de 477.18 € représentant l'année 2017.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 15 voix pour

Accorde cette remise gracieuse à l'agent.

RENOUVELLEMENT CONVENTION ADHESION A L'OFFRE DE RESSOURCES NUMERIQUES CONVENTION – 2019-01-03

La bibliothèque du Calvados propose depuis 2012 un bouquet de ressources numériques pour les usagers des bibliothèques comprenant :

- De la vidéo à la demande (films, séries, documentaires, programmes jeunesse),
- De l'autoformation en informatique, soutien scolaire, code de la route,
- De la presse magazine en ligne,
- De la musique en ligne,
- Du livre numérique.

La collectivité a signé la convention, il est nécessaire de la renouveler pour les 3 années à venir pour un coût annuel de 0.15 € par habitant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec 15 voix pour,

Autorise Monsieur le Maire à renouveler cette convention.

QUESTIONS DIVERSES :

COMMERCE RUE DE LA REPUBLIQUE : Une déclaration Préalable a été déposée par « Gang of Pizza ». Ce sera un laboratoire de fabrication et non de la vente en direct.

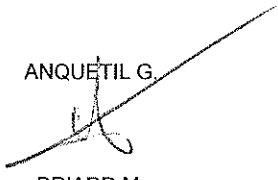
BIO COMBUSTIBLE : Messieurs SENK et LOUVARD ont reçu la représentante de bio Combustible pour l'installation d'un distributeur de granulés. Les élus souhaitent qu'un droit de place équivalent à 1 euro par jour soit facturé à la société Bio Combustible et que la somme ainsi récoltée soit reversée à une association communale, telle que l'APE ou le CCAS.

RD41 : Le gros œuvre est terminé. Reste à finir le marquage au sol en résine qui demande des conditions climatiques favorables telles qu'une température au sol au moins égale à 10 degrés et temps sec.

CANTINE : le permis de construire sera déposé mi-février.

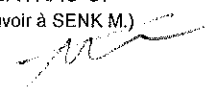
FIN DE SEANCE 18 h 40

ANQUETIL G.



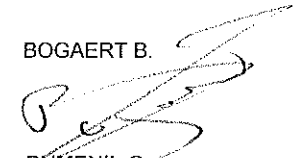
BRIARD M.
(absente)

BAYRAC O.
(pouvoir à SENK M.)



CHAPITEAU S.
(absente)

BOGAERT B.



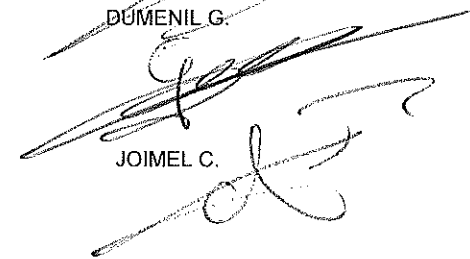
DUMENIL G.

EVEN S.

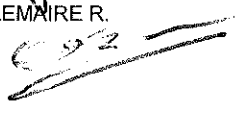


GILLARD T.
(absent)

JOIMEL C.



LEMAIRE R.



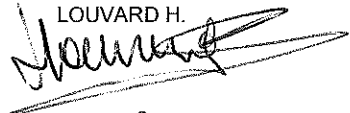
LE RICHEUX E.



LEVALLOIS N.



LOUVARD H.



MEZIERES S.
(absente)

MOISSON S.



SAVORGNAN F.



SENK M.



VENTE M.

VANDERMEERSCH B.

